



CA de Chaumont (Siren : 200068658)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Chaumont
Arrondissement	Chaumont
Département	Haute-Marne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	28/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Stéphane MARTINELLI

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville de Chaumont
Numéro et libellé dans la voie	Place de la Concorde
Distribution spéciale	BP 564
Code postal - Ville	52012 CHAUMONT Cédex
Téléphone	
Fax	
Courriel	pays-chaumontais@ville-chaumont.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	45 850
-----------------------------	--------

Densité moyenne 49,20

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 63

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
52	Ageville (215200015)	323
52	Annéville-la-Prairie (215200098)	95
52	Biesles (215200338)	1 357
52	Blaisy (215200353)	68
52	Bologne (215200395)	1 857
52	Brethenay (215200502)	394
52	Briaucourt (215200528)	178
52	Buxières-lès-Villiers (215200593)	227
52	Cerisières (215200635)	91
52	Chamarandes-Choignes (215200866)	1 223
52	Chaumont (215200833)	22 869
52	Colombey les Deux Églises (200069334)	695
52	Condes (215201013)	300
52	Curmont (215201096)	12
52	Cuves (215201112)	26
52	Daillancourt (215201120)	65
52	Esnouveaux (215201369)	304
52	Euffigneix (215201377)	302
52	Forcey (215201476)	65
52	Foulain (215201484)	708
52	Froncles (215201518)	1 410
52	Gillancourt (215201591)	125
52	Guindrecourt-sur-Blaise (215201666)	60
52	Jonchery (215201815)	1 007
52	Juzennecourt (215201823)	208
52	Lachapelle-en-Blaisy (215201831)	89
52	La Genevroye (215201542)	30
52	Lamancine (215201872)	125
52	Lanques-sur-Rognon (215201930)	213
52	Laville-aux-Bois (215201989)	240
52	Louvières (215202110)	92
52	Luzy-sur-Marne (215204116)	287
52	Mandres-la-Côte (215202193)	566
52	Marbéville (215202235)	102
52	Marnay-sur-Marne (215202276)	346
52	Meures (215202334)	137
52	Mirbel (215202359)	39
52	Neuilly-sur-Suize (215202508)	306
52	Ninville (215203951)	67
52	Nogent (215202532)	3 613

52	Ormoy-lès-Sexfontaines (215202649)	41
52	Oudincourt (215202672)	140
52	Poinson-lès-Nogent (215202847)	141
52	Poulangy (215202888)	368
52	Rennepont (215202987)	128
52	Riaucourt (215203001)	446
52	Rizaucourt-Buchey (215203050)	130
52	Rochefort-sur-la-Côte (215203076)	65
52	Rouécourt (215203126)	50
52	Sarcey (215203316)	106
52	Semoutiers-Montsaon (215203357)	742
52	Sexfontaines (215203373)	145
52	Soncourt-sur-Marne (215203423)	347
52	Thivet (215203480)	276
52	Treix (215203530)	220
52	Verbiesles (215203670)	346
52	Vesaignes-sur-Marne (215203712)	104
52	Viéville (215203746)	345
52	Vignory (215203753)	228
52	Villiers-le-Sec (215203829)	739
52	Vitry-lès-Nogent (215203860)	217
52	Vouécourt (215203910)	214
52	Vraincourt (215203928)	91

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 48

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif <i>Syndicat de traitement des boues</i>
- Assainissement non collectif <i>cf délibération du 7 juin 2018. extension de l'assainissement non collectif à l'ensemble du territoire à partir du 1er janvier 2019</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>adhésion au SDED 52</i>
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Autres actions environnementales <i>Interventions de la brigade intercommunale sur demande des communes pour la réfection et l'entretien du petit patrimoine bâti et naturel intercommunal appartenant au domaine public</i> <i>Création, entretien et balisage de sentiers communaux et voies vertes d'intérêt communautaire</i>
- Contribution à la transition énergétique <i>Energies renouvelables :            ? Aménagement et exploitation de toute nouvelle installation de production d'hydrogène dans les conditions mentionnées à l'article L.2224-32 du Code général des collectivités territoriales ;            ? Mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des points de ravitaillement en hydrogène ou gaz naturel pour véhicules (GNV ou Bio GNV).</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>par le biais d'un CIAS.</i>
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) <i>Le cias exerce l'ensemble de l'action sociale d'intérêt communautaire défini par délibération 2018/239 cf IC de l'action social ci dessus</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance et programmes d'actions définis dans le contrat de ville communautaire, de prévention de la délinquance notamment : - la mission locale - le développement urbain avec le programme "chaumont projet urbain" participation financière de la CA dans le cadre des ses compétences - déclinaison du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance au niveau intercommunal.
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique portuaire ou aéroportuaire ; politique locale de création d'emplois et soutien aux activités commerciales bâtiments de propriété communautaire, des voiries, réseaux divers et espaces publics, du mobilier urbain de propriété communautaire installé sur le domaine communal.    2 - foire de l'agglomération du Pyas Chaumontais
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire <i>service des écoles : l'intervention de la communauté se limite au recrutement et à la gestion des personnels et à l'acquisition des mobiliers et des fournitures scolaires</i>
- Activités péri-scolaires <i>Compétence scolaire, périscolaire, extrascolaire dans les conditions ci-après :            ? Le service des écoles ;            ? Le périscolaire qui comprend les accueils, les cantines pendant le temps scolaire et les animations extrascolaires. L'intervention de la communauté d'agglomération se limite à la prise en charge des attributions ci-après : - Les fournitures scolaires, dépenses pédagogiques nécessaires au fonctionnement des écoles ; - Le recrutement et la gestion des personnels ; - La rémunération des intervenants extérieurs ; - Le coût des transports pour les activités scolaires et le coût d'utilisation des équipements destinés aux activités scolaires ; - L'achat, location et maintenance des matériels informatiques pédagogiques ainsi que les frais de connexions et d'utilisation des réseaux afférents ; - L'entretien et remplacement du mobilier scolaire et du matériel collectif ; - Gestion des contrats relatifs au service enfance et de transport collectifs dédiés à la pratique desdits contrats. Cette intervention s'étend aux services périscolaires et extrascolaires sur la base des éléments mentionnés ci-dessus. La communauté perçoit les recettes et les dépenses liées à cette compétence.</i>
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

? Soutien au développement de l'enseignement universitaire et aux formations supérieures présentant un intérêt pour l'attractivité ou le développement économique du territoire, notamment les partenariats avec les Universités et les Grandes Ecoles ; ? Financements et cofinancement des actions liées au développement et à la promotion de ces enseignements et formations ; ? Soutien aux programmes de recherche présentant un intérêt pour l'attractivité ou le développement économique du territoire en lien avec les compétences communautaires.

- Activités culturelles ou socioculturelles

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- *élaboration, modification et révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du schéma de secteur lié au SCOT*

- Schéma de secteur

- *élaboration, modification et révision schéma de secteur lié au SCOT*

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Etude, création et réalisation de zone d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.*

- Constitution de réserves foncières

- *réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat*

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L. 1231-1 et suivants du code des transports

*Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982*

*d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi : gestion du réseau de transport routier de personnes sur le périmètre de l'agglomération et aménagements publics s'y rapportant.*

- Transport scolaire

- Organisation des transports non urbains

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

*santé : portage de toutes études, projet, équipements visant à optimiser et pérenniser l'offre de soins sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.*

#### Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- *participation au financement de l'office intercommunal de tourisme*

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- *politique d'équilibre social de l'habitat programme local de l'habitat*

- Politique du logement non social

*politique du logement d'intérêt communautaire*

- Politique du logement social

*action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées*

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

*; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire définie comme suit: mise en place et suivi du PLH création d'une instance communautaire de coordination pour accompagner les projets communaux de logements toutes les études et opération d'amélioration de l'habitat destinées à valoriser et harmoniser l'ensemble du bâti sur le territoire de l'intercommunalité.*

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

#### Infrastructures

- Pistes cyclables

- élaboration du schéma des pistes cyclables sur le territoire de l'agglomération - aménagement et entretien de pistes cyclables d'intérêt communautaire en lien avec le développement touristique du territoire (sont exclues les pistes cyclables urbaines)

#### Autres

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage  
accueil des gens du voyage et gestion des équipements s'y rapportant dans le respect du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

- Création et gestion des maisons de services au public  
? Gestion de la maison de services au public (MSAP) de Bologne ainsi que l'étude et la création de pôles de proximité visant à renforcer l'offre et l'accès aux services publics sur le territoire de la communauté.

#### - Autres

1 - sentiers de randonnées 2 - tourisme fluvial comprenant la construction, entretien, fonctionnement et gestion des haltes nautiques et haltes piques nique situées dans la communauté le long du canal "entre Champagne et Bourgogne"  
3- les hébergements touristiques existants : - Soncourt, (meublé "les Iris" situé rue du Pont) - Viéville, ("vetus villa", 5 chemin des Prés) - Vouécourt ("Les Acacias", situé 50 rue des Roussottes) - Froncles ("Passiflore" et "Valériane", rue des Ponts) Fourrière Animale

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
52	SI d'adduction d'eau de la source des Dhuits (200091403)	SM fermé	2 305
10	Pôle Métropolitain Bourgogne, Sud Champagne, Portes de Paris (200080893)	Pôle métrop.	355 621
52	SM du bassin de la Marne et de ses affluents (200073005)	SM fermé	145 370
52	Syndicat des eaux de la Vive Haie (200091346)	SM fermé	250
52	SI de traitement des boues (TB 52 Sud) (200091379)	SM fermé	34 578
52	Syndicat des eaux de Leffonds, Richebourg, Semoutiers (200091361)	SM fermé	1 344
52	SM du pôle technologique de Haute Champagne (255202533)	SM ouvert	8 184
52	SI des eaux d'Orges (200091312)	SM fermé	1 847
52	SM du Pays de Chaumont (200059491)	SM fermé	64 135
52	Syndicat départemental d'énergie et des déchets 52 (200055614)	SM fermé	197 649
52	SI de renforcement de l'alimentation en eau potable de Briaucourt, Chantraines et Rochefort sur la Côte (200091338)	SM fermé	456
52	SIAEP Marne Rognon (200091320)	SM fermé	5 477

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)